

La Petite Tunisie

LE PETIT TUNISIEN

SOCIALISTE

LA TUNISIE SOCIALISTE

Insertions : 1^{re} page, 5 fr. la ligne; Échos, 2 fr. 50; Financières (2^e page), 3 fr.; Chronique locale, 1 fr. 50; Réclames en 3^e page, 1 fr.; en 4^e page, 0 fr. 50; Petites ann., 0 fr. 25. — Abonnements et Annonces payables d'avance.

Les annonces sont reçues dans toutes les grandes agences françaises et étrangères et à Tunis aux bureaux du journal

Rédacteur en Chef : **EMILE LACROIX**

Rédaction et Administration :

TUNIS — 5, rue Es-Sadikia (ancienne Municipalité) — TUNIS

TÉLÉPHONE 7.94

TÉLÉGRAMMES : PETITE TUNISIE - TUNIS

Abonnements : Tunisie et Constantine : un an, 10 fr.; six mois, 6 fr. France et Algérie : un an, 12 fr.; six mois, 7 fr. Etranger, port en sus. On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.

Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration doit être adressé au directeur.

L'HEURE BOCHE EN TUNISIE

soulève le mécontentement général parce qu'elle est illogique

Depuis une vingtaine de jours que l'heure d'été boche, en avance de soixante minutes sur la nouvelle heure d'été de France, est devenue l'heure officielle en Tunisie, ce n'est qu'un concert de récriminations et même de réflexions désobligeantes, du haut en bas de l'échelle sociale, contre l'auteur présumé de la réforme, mais c'est surtout dans le commerce et le prolétariat ouvrier que les protestations sont les plus vives et les plus acerbes.

Cette transformation, qui ne rime à rien de pratique, n'a même pas recueilli la faveur des employés d'administration pour qui elle a été pourtant mise en application, comme ses promoteurs l'espéraient sans doute.

Les magasiniers, les employés de commerce, de banques, de chemins de fer, et autres qui sont tenus d'être à leur travail à une heure, une heure et demie ou deux heures de l'après-midi, ont pu apprécier, pendant les quelques journées chaudes que nous avons eues ces temps derniers, les inconvénients de la réforme adoptée et qu'on sera bien obligé de rapporter, car elle est malencontreuse et surtout antisolaire.

L'heure ancienne de Berlin et de l'Europe Centrale, que nous avons, seuls de toutes les colonies françaises ou pays de protectorat, le triste privilège d'avoir depuis cinq ans, avait déjà une avance de trente-deux minutes sur l'heure de notre propre méridien, de sorte qu'il n'était, en réalité, que onze heures vingt-huit au soleil quand nos horloges marquaient midi; aujourd'hui, c'est bien mieux; par suite de la nouvelle avance d'une heure, il n'est plus que dix heures vingt-huit! Ce serait tordant si la mesure prêtait à rire et n'atteignant trop de monde.

Eufonés les ceuss de Tarascon!

C'est donc à dix heures vingt-huit que les employés et ouvriers quittent la besogne pour aller déjeuner; passe encore s'ils avaient quatre heures devant eux avant de retourner à l'ouvrage, mais à midi juste, souvent par 40 et 45° à l'ombre, ils devront se remettre au travail s'ils n'ont qu'une heure et demie et à midi et demi s'ils ont deux heures de repos pour le repas.

Avez-vous songé un instant à cela, messieurs du Gouvernement?

On va donc, de gaieté de cœur, obliger des milliers et des milliers de gens à reprendre la besogne à l'heure la plus chaude de la journée, la plus harassante; on va les obliger à se rendre aux bureaux, à la banque, aux magasins, à l'atelier à l'heure où le soleil darde ses rayons les plus cuisants!

Nous sommes bien certains qu'en aucun moment, les auteurs responsables de l'avance de l'heure n'ont réfléchi à cela, ils n'ont songé qu'à l'économie de combustible qui devait en résulter; ils ont dû totalement oublier la répercussion

qu'elle aurait dans la vie courante et sur la santé publique: disons-le franchement; elle est regrettable au premier chef et, de plus, anti-hygiénique.

Nous sommes certain qu'on a dû oublier de consulter un docteur et de lui demander son avis avant de la prendre, car celui-ci n'aurait pas manqué de faire ressortir les inconvénients multiples qui en résulteraient.

Il y a aussi les écoliers, mais eux n'auront que deux mois à souffrir, et puis ils sont jeunes et supportent mieux la chaleur.

Il y a encore la question des voyageurs obligés de partir aux heures les plus chaudes de la journée, mais pour ceux-ci, le remède, est simple: il suffit de réduire encore un peu le nombre des trains de voyageurs, déjà cependant réduits à leur plus simple expression, faute de charbon, ce n'est pas plus malin que ça!

Plus que des trains de marchandises qui peuvent aller cahin-caha à quinze kilomètres à l'heure, les voyageurs n'auront qu'à rester chez eux. C'est la guerre.

Hélas! nous le savons bien que c'est la guerre, mais alors pourquoi nous être divertis la rate, pourquoi nous être gendolés des mesures prises en Allemagne, pourquoi en arrivons-nous à les copier et même à les dépasser par des mesures qui déconcertent et produisent l'effet le plus lamentable, pour ne pas dire déprimant?

JEAN-SANS-PEUR.

BILLET

LES HAUTS FOURNEAUX EN ALGÉRIE

Nous avons annoncé que la Société des Phosphates de Constantine qui exploite le riche gisement phosphatier du Djebel Kouif, près Tébessa, à quelques lieues du Bou Kadra et de l'Ouensa, si riches en minerai de fer de toute première qualité, cédant aux suggestions de M. Guérin, ingénieur des Ponts et Chaussées, directeur des chemins de fer algériens de l'Etat, avait décidé de créer des hauts fourneaux au Kouif pour les fontes dites de Suède, c'est-à-dire les fontes extra-fines en utilisant le charbon de bois au lieu de la houille trop coûteuse, surtout en ce moment de guerre.

Mais ce que nous pensions n'être encore qu'à l'état de projet est en pleine voie d'exécution et bientôt les hauts fourneaux pourront être allumés. Ce sera un événement considérable dans l'histoire de l'Algérie et de toute l'Afrique.

On travaille ferme au Kouif aux installations nécessaires; on construit le Decauville qui ira chercher le minerai de fer pour l'apporter dans les fours; on fait du charbon dans cette vaste région, si peu peuplée, faute de terres débroussaillées, qui va de

Duvivier à Sidi El Hemessi et où des milliers et des milliers de tonnes de charbon pourront être extraites des souches arrachées pour le plus grand profit de la colonisation algérienne, car sans les hauts fourneaux, ces riches et fortes terres seraient restées des années et des années encore sans profit pour personne. On pourra aussi débroussailler comme il faut et mettre ainsi à l'abri des incendies perpétuels les magnifiques forêts de chênes-liège, victimes éternelles qui flambent comme des allumettes, les jours de grand siroco au moindre bout de cigarette jeté par mégarde.

La création des hauts fourneaux du Kouif est donc, à tous les points de vue, un bienfait réel pour l'Algérie, la région bônoise, Souk-Ahrassienne et Tébessienne et surtout pour la conservation de la richesse forestière mise ainsi à l'abri.

On dit que la Tunisie a toujours pris les devants dans la voie du progrès sur sa sœur l'Algérie; dans cette occasion, elle s'est laissée damer le pion, constatons-le en passant sans récriminer.

LE SEMAINIER.

NOS ÉCHOS

La « Paix Sociale »

Après avoir fondé, dirigé et tué la vaillante *Guerre Sociale*, Gustave Hervé songe déjà à tordre le coup à la Victoire. Au jour béni de la paix, un nouveau journal sortira: *La Paix Sociale*. Ce quotidien au capital de plusieurs millions, alimenté par des fonds belges, par des industriels effrayés par le socialisme d'après-guerre et par des protestants craintifs, aurait pour but d'assurer, au lendemain des hostilités, la paix sociale de notre pays!

Sera-t-elle possible après les agissements odieux et criminels des vils spéculateurs dont rien n'arrête l'appât au gain?

Comment pourrait-on oublier les méfaits commis qui sont de tous les jours?

Hervé n'est pas assez naïf pour croire que l'heure du règlement des comptes ne sonnera pas pour les misérables qui auront profité des tristes et douloureux moments de la guerre pour pressurer les pays.

Non, non, Hervé, vous n'êtes pas naïf à ce point et vous assisterez certainement, la joie au cœur, au châtimement qui attend ceux qui l'auront mérité.

Pénétration pacifique

Dans la liste des entreprises d'assurances et de réassurances étrangères avec lesquelles ne peut être réalisée aucune opération d'assurance ou de réassurance, liste qu'a publiée récemment « l'Officiel », on relève 24 noms de maisons en pays neutres, dont 6 en Hollande, 2 en Suède, une en Grèce, Danemark et en Suisse, et 13 en Espagne, toutes naturellement avec des noms plus ou moins allemands.

Et ceci est une preuve de plus de l'activité débordante des Germains dans les pays latins.

Les braves

On signale la présence à Tunis du lieutenant Clermont, professeur au lycée Carnot, dont la belle conduite au feu et les glorieuses blessures lui ont valu la Légion d'honneur et la croix de guerre avec palme et deux étoiles d'argent.

Sincère bienvenue à ce brave.

— Notre excellent confrère Fichet, directeur du « Scorpion », venu du front de Salonique passer sa permission auprès de sa jeune femme.

Histoire indigène

On raconte, dans l'élément indigène, une histoire de coups ayant entraîné la mort d'une fillette et d'un « arrosage sérieux » distribué en vue de passer sous silence — qui est d'or — ce douloureux événement.

Nous ne savons au juste ce qu'il y a de vrai dans cette histoire, mais si tous les « arrosages » qu'on cite avaient réelle-

ment été effectués, certaines caisses seraient garnies à souhait et ses possesseurs auraient du pain sur la planche pour leurs vieux jours autant que la bande noire qui exploite la Tunisie en ce moment avec des complications que nous dévoilerions si la censure ne nous empêchait de le faire.

Les pétroles d'Algérie

On a mené grand tapage contre la concession des pétroles d'Algérie dite de Tliouanet, à une société anglaise.

Nous ne savons pas si l'ex-ministre de l'Intérieur avait le pouvoir de déchirer le contrat intervenu avec le Gouvernement de l'Algérie, mais il apparaît comme un fait accompli sur lequel il nous semble bien qu'il n'y ait plus à revenir. Ainsi, dans le recueil dressé en vue de la session des Délégations financières, l'affaire des pétroles de Tliouanet figure comme définitivement concédée sur une surface de 700.000 hectares.

Il a fallu certainement de hautes interventions pour décider le Gouvernement de l'Algérie à délivrer une pareille étendue de territoire à une seule et unique société.

Dans la police

Nous avons demandé dernièrement à l'honorable directeur de la Sûreté publique, M. Daver, de remplacer les agents jeunes et vigoureux par des mutilés de guerre ou par des inaptes, mais on nous fait remarquer qu'il y a aussi dans ses bureaux de la Kasba un certain nombre de commis divers, en sursis d'appel, qui devraient être depuis longtemps au front avec leur classe, car ces commis peuvent être bien plus facilement remplacés par des hommes âgés, ou dégagés de toute obligation militaire.

Pourquoi les garde-t-on alors qu'on a tant besoin d'hommes sous les armes et que la classe 1918 est déjà mobilisée?

Il est pénible de voir des hommes jeunes, n'ayant même pas la trentaine, rester attachés à leurs ronds-de-cuir pendant que d'autres, des classes plus anciennes, sont dans les tranchées.

La loi Mourier a été votée pour débarrasser les embusqués. Nous espérons qu'on en tiendra compte, à la Sûreté publique comme dans toutes les autres administrations qui ont encore aujourd'hui, après trente-deux mois de guerre, des hommes des jeunes classes visées par la loi en question.

Plus d'éclairage public à Tunis

Les vieux Tunisiens d'avant l'occupation française — en reste-t-il beaucoup — se rappellent encore le temps où, dès la tombée de la nuit, la ville était plongée dans l'obscurité la plus complète les nuits sans lune; aussi, pour se préserver des voleurs, la plupart des maisons importantes avaient leur gardien marocain chargé de veiller à la sécurité des habitants qui déambulaient par les rues de la ville une lanterne à la main lorsque la nécessité les obligeait de sortir le soir.

La guerre sous-marine nous ramène à ces temps anciens, l'éclairage public étant réduit de plus en plus faute de charbon. Ce n'est pas un des moindres côtés de cette guerre que de nous ramener au temps heureux des lanternes où il faisait si bon vivre et à si bon marché.

Tous les vieux Tunisiens, sans exception, regrettent l'ancienne Tunis, incommodée, mal pavée, pas éclairée, mais si vivante, si pittoresque et où la vie était si facile qu'elle ne demandait qu'un peu d'effort pour couler des jours heureux.

Heureux temps, qu'êtes-vous devenus?

Dans la Magistrature

M. Paul Dumas, président, du Tribunal civil de Tunis, est nommé premier président de la Cour d'appel de Rabat (Maroc). M. Pierre Dramard, vice-président le remplace.

Quand le télégraphe apporta la nouvelle de la nomination de M. Paul Dumas, président du Tribunal civil de Tunis, comme premier président de la Cour d'appel de Rabat, au Maroc, nous étions déjà préparés à ce changement depuis le jour où le *Courrier de Tunisie* avait annoncé le départ de notre honorable et très sympathique président pour Poitiers. La destination seule n'était pas conforme à la réalité.

Nous nous étions, depuis lors, habitués à l'idée qu'un jour viendrait où nous verrions partir ce magistrat juste, intègre, loyal et droit, alors que jusque-là, nous pensions que M. le président Paul Dumas demeurerait à son poste jusqu'au jour où le Gouvernement, reconnaissant l'utilité d'une cour d'appel à Tunis, en déciderait la création et, tout naturellement, en conférerait la première présidence au distingué magistrat qui va nous quitter pour Rabat.

Nous nous bercions d'une fausse illusion, tout comme beaucoup de nos concitoyens, pour ne pas dire tous, qui verront ce départ avec beaucoup de regret, surtout en ce moment, car M. le président Paul Dumas a toujours fait montre, dans l'exercice de sa haute charge ou celles qu'il a occupées avant, d'une droiture et d'une correction hautement appréciées de tous les justiciables et ses jugements étaient toujours marqués au sceau de la plus pure justice et ne s'inspiraient que du droit, et rien que de lui. Nous ne pouvons pas en dire autant de certains de ses prédécesseurs — magistrats de gouvernement — plus préoccupés de rendre des services que des arrêts.

Laissons de côté ces sombres souvenirs pour être tout à nos regrets qui sont mitigés cependant par l'avancement justement mérité — dernier échelon avant la Cour de cassation — dont vient d'être l'objet le bon président Dumas surnommé, depuis longtemps, le Magnat de la Tunisie.

Voici la biographie du nouveau premier président de la Cour d'appel de Rabat, recueillie dans le

Dictionnaire illustré de la Tunisie édition de 1912, de notre excellent confrère et ami Paul Lambert, lieutenant aux armées de la République, qui fait bravement son devoir sur le front de Champagne à côté de nos intrépides et vaillants alliés les Anglais:

M. PAUL DUMAS
(en littérature: Paul-Dumas)

17 juillet 1862 à Loriol (Drôme) (S.D.L.R.) jolie petite ville de 3.000 habitants, cachée dans les arbres, entre Montélimar et Valence-sur-Rhône, à 4 kilomètres de Livron, l'importante gare de bifurcation; chevalier de la Légion d'honneur, etc., etc., président du Tribunal civil de Tunis Études: lycée de Lyon et faculté de droit de Lyon, lauréat de cette même faculté, lauréat de la Société des Gens de Lettres (prix du président de la République 1903). Successivement: avocat à la Cour d'appel de Paris, publiciste 1883-90, juge de paix suppléant à Safda (Oran), juge de paix à Frenah (Oran) et Souk-el-Arba (Tunisie), juge suppléant, puis substitué à Tunis, président du Tribunal mixte de Tunisie, membre titulaire de la Société des Gens de Lettres depuis 1887. Livres publiés: *Thalie* (1883); *Les Sœurs Ennemies* (1885) chez Marpon et Flammarion; *Le Joueur* (1886); *La Belle Veuve* (1887), chez Victor Havard; *Les Français d'Afrique et le traitement des Indigènes* (1889), chez Challamel; *Zézia* (1903), chez Ollendorff; nombreuses nouvelles littéraires, et collaborateur au *Voltaire*, au *Siècle*, à la *Revue de Paris* et de *Saint-Petersbourg*, à la *Vie Populaire*, à l'*Illustration* et à de nombreux autres journaux ou revues.

M. Pierre Dramard, vice-président au Tribunal de Tunis, est nommé président en remplacement de M. Paul Dumas, ce dont nous le complimentons chaudement.

Le nouveau président est, en Tunisie, depuis 1886, où il est venu de Lyon avec M. Massicault, résident général, comme chef de son cabinet. Il est entré dans la magistrature en 1889 comme juge au Tribunal de Tunis. Nommé vice-président en 1904, le voilà aujourd'hui président en 1917.

Cet avancement lui était bien et légitimement dû après une longue et laborieuse carrière de 28 années.

M. Pierre Dramard est né à Evreux le 14 octobre 1860, il a donc 56 ans et demi.

Comme les peuples heureux, il n'a pas d'histoire et sa vie s'est écoulée paisiblement à rendre sagement la justice. Homme du monde, allié au regretté feu M. Proust, ancien vice-président de la municipalité de Tunis, il a été élevé à l'école des hommes qui ont contribué à la fondation de la Troisième République.

La Banque de l'Algérie

Avec M. Béraud, délégué financier, que nous citons l'autre jour, qui a prononcé aux Délégations financières d'Algérie un réquisitoire implacable contre les agissements de la Banque de l'Algérie, nous devons mentionner MM. Aymes et Barbedette, qui ont pris l'initiative de soumettre la proposition de proroger purement et simplement, de cinq ans, le contrat actuel de la Banque de l'Algérie, réservant ainsi l'avenir.

Cette proposition, si raisonnable, n'a pas rencontré chez les délégués algériens l'adhésion qu'elle aurait dû avoir.

Sans mésestimer l'autorité réelle du président de la Commission interdéléguée, on se demande pourquoi elle a été dévolue à un avocat de la section des non-colons, peu initié aux choses des banques et surtout aux devoirs de la Banque de l'Algérie.

Il est vrai que les scandales dont la Banque de l'Algérie a été si souvent le héros, sont trop connus pour que nul n'en ignore, et ils ont donné lieu à tant de débats ou de polémiques plus ou moins passionnés qu'il faudrait revenir de loin pour ne pas les connaître.

C'est bien pour cela que nous nous demandons comment il s'est trouvé aux Délégations financières une majorité pour lui accorder le bénéfice des circonstances atténuantes et lui consentir une nouvelle prolongation de dix années ?

Ah ! ces petites parolotes fermées mêmes à la presse, qui nous dira le

sièges en règle dont elles sont parfois l'objet ! Et la nôtre n'est pas indemne de tout reproche puisqu'elle a voté à la vapeur tout ce qu'on a voulu, et c'est bien pour cela que que nous attendions beaucoup des Délégations d'Algérie. Nous n'avons plus aujourd'hui d'espoir que dans le Parlement.

ECHOS (Suite)

Don Nous avons reçu *Pour l'Œuvre des soldats coloniaux Nord-Africains de passage à Marseille*, de M. Fitoussi, avocat, docteur en droit, délégué à la Conférence Consultative, un mandat de 20 francs que nous avons transmis immédiatement à sa destination.

L'Ouenza s'organise
On nous apprend que M. Néel, ingénieur en chef à la Compagnie du Bône-Guelma, détaché à Bône, vient de demander sa mise à la retraite, pour aller prendre la direction de la mine de l'Ouenza.

Gisements pétrolifères en Tunisie
M. Henri Mager, l'ingénieur bien connu pour son habileté à révéler les richesses souterraines, certifie que le pétrole existe en Tunisie, et il a déjà commencé la délimitation de quelques gisements pétrolifères dans le Cap Bon où se trouvent nos riches gisements de lignites.

Au pilori !
A Grosswarden, en Allemagne, la police a proposé au conseil municipal la restauration du pilori. On n'y clouera pas les condamnés ; on se contentera d'y afficher les noms des profiteurs de la guerre, des mercantis spéculateurs, de tous ceux qui auront été convaincus d'accaparement. Le conseil municipal, à l'unanimité, a donné son approbation.

Cela, nous le soulignons, se passe en Allemagne. En France, les accapareurs et leurs complices sont décorés ou reçoivent de l'avancement.

Nécrologie
Robert Reclus, fils du Secrétaire général-adjoint du Gouvernement tunisien, est décédé à l'âge de quatorze ans.

Nous prions M. le Secrétaire général et sa famille de vouloir bien agréer nos condoléances empressées.

— M. Louis Casalonga, un homme qui a joué un certain rôle politique dans les premières années du protectorat et joui d'une certaine aisance, vient de mourir à l'âge de 61 ans, à Bône, où il venait de se retirer après avoir vécu des jours pénibles à Tunis.

Nous prions sa famille d'agréer nos sincères condoléances.

Thomas-Raspoutine
M. Briand arpentait mélancoliquement les couloirs de la Chambre. Il semblait rêveur. Il n'avait pas été fait appel à son concours pour la formation du cabinet Ribot, ainsi que d'aucuns l'avaient espéré.

Un député bien connu pour son loyalisme, voulut apporter, à l'ex-premier, le réconfort de son obséquieux empressément.

— Comment vont-ils faire sans vous, Monsieur le président ? questionna-t-il.
Lors, M. Briand indiquant d'un geste détaché M. Albert Thomas qui passait non loin de là, rapide, la barbe en bataille, répondit :
— Oh ! je leur ai laissé Raspoutine !
Le mot est un grand succès. Albert Thomas fut le premier à en rire.

EN ARABIE

Capture du Cheikh Salah el Tounssi

Le journal *l'Orient Arabe* annonce que le grand agitateur musulman tunisien, Cheikh Salah el Tounssi, a été fait prisonnier par les troupes de l'émir Abdallah, l'un des fils du roi Hussein.

Ce triste personnage avait pris part à la révolte de la Tripolitaine contre l'Italie en 1912. C'était un intime d'Enver-pacha, qu'il rencontra ensuite à Benghazi. En 1915, il visita Haïl, capitale du Choum (Arabie centrale), où gouverne Ibn Errachid. Il se trouvait, lorsqu'il fut capturé, dans un convoi portant une forte somme d'argent destinée sans doute à convertir ce dernier à la cause des empires de proie.

Est-ce que nos autorités locales ne pourraient pas demander au roi Hussein de garder ce prisonnier jusqu'à la fin des hostilités pour le livrer ensuite à la justice de son pays où on lui apprend comment on traite les traitres ?

Al Kibla, de la Mecque, affirme de source certaine que les Jeunes-Turcs ont exilé de Médine cent soixante-dix personnalités de marque dont il nomme plusieurs. Toutes ces victimes ont été déportées en Thrace dans des centres essentiellement bulgares.

Les Turcs démolissent toutes les maisons ayant plus de deux étages. La raison de cette étrange besogne reste énigmatique.

On vient de créer à la Mecque une musique militaire arabe sur le modèle européen ; elle possède tous les instruments modernes et est dirigée par des maîtres capables.

Elle s'est produite récemment, pour la première fois, devant la population arabe qui fut vivement impressionnée de ce genre de manifestation jusqu'ici inconnu.

LA GUERRE ALLEMANDE et la Justice entre les Nations

La Guerre allemande et la justice entre les nations, par Ph. Bourgeon, docteur en droit, procureur général près la cour d'appel de Poitiers, à la société du recueil Sirey, 2, rue Soufflot, à Paris ; un vol. in-12, 2 francs, et chez tous les libraires.

A NOS ABONNÉS

Nous mettons en recouvrement les quittances d'abonnements qui expirent le 30 avril.

Nous prions nos fidèles abonnés de leur réserver bon accueil, car leur retour implique pour nous, aujourd'hui, une perte sèche de 0.45 que nous les prions de nous éviter.

Les temps sont durs. Et nous serons reconnaissants à ceux qui voudront bien nous faire parvenir directement le montant : il suffit de se présenter dans n'importe quel bureau de poste et de payer l'abonnement. Le reçu postal tient lieu de quittance.

Nos abonnés n'ont aucun frais de poste à leur charge, ceux-ci nous sont retenus en nous réglant les abonnements encaissés.

ADMINISTRATION DES HABOUS

AVIS

Le 19 avril courant, il sera procédé, à dix heures du matin, aux bureaux des Habous à Menzel Bou Zelfa, à la vente du bois de 373 pieds d'oliviers à Saniet El Ghazaï, Henchir Boulila, situé dans la forêt de Zouiet El Djedidi, territoire de Béni Khaled (Cap Bon).

MISE A PRIX 1 305 50
M. Sadok Barguelil, oukïl des Habous à Menzel Bou Zelfa, est chargé de faire visiter les olivettes en question.

Les frais d'enchères et d'achatage sont à la charge de l'adjudicataire.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à l'Administration des Habous à Tunis ou à son représentant à Soliman.

Tunis, le 3 avril 1917.
Le Président des Habous,
C. SFAR.

SAINT-GERMAIN

JOLIE VILLA, EN FACE DE LA GARE
à louer à la saison ou à l'année
S'adresser à la Gare

Chemins de Fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

La Compagnie des Chemins de fer P.-L.-M. a l'honneur de rappeler au public que depuis le 5 mars et jusqu'à nouvel ordre, le nombre des trains de voyageurs est réduit sur tout le réseau. Le nombre des places offertes dans les trains maintenus est limité et aucun train ne doit être dédoublé.

MM. les voyageurs sont invités, en conséquence, à s'assurer leurs places d'avance, notamment dans les trains-poste et directs, soit par location de places numérotées, en 1^{re} et 2^e classes, soit en réclamant des bulletins d'inscription dans les gares.

Cette dernière formalité ne donne que le droit de partir, dans la limite des places disponibles, sans aucun engagement.

Le Roi des Placements
Il y a le roi des chemins de fer, le roi de la mer, le roi du pétrole, etc. Il y a aussi le roi des placements. Le BON DE CAISSE de la BANQUE FRANCO-TUNISIENNE, qui rapporte cinq pour cent net d'impôt. — 12, rue d'Alger.

Achetez **TIMBRE CROIX-ROUGE** 20
15 c. affranchi, 5 c. pour les blessés

A vendre
une sonde de 14 tiges de 3 m. 25/28 à essai pour 25 tonnes
mèche Trépan
42 mètres de tuyau sur 0.08
1 bêche 1^{re} qualité, 42 m² 6/7
S'adresser à M. PIAUJART, propriétaire à Saint-Germain (Tunisie)

MAISONS RECOMMANDÉES

Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », avenue de France.
— Tunis. Bami Frères et Cie, propriétaires.

Pavillon Beau-Séjour. - CARTHAGE-Station. — Restaurant de premier ordre. — E. GIRAUD, propriétaire.

Hôtel Moderne, Sfax. CAMOIN frères, propriétaires. Se recommande aux voyageurs et aux artistes. Prix modérés.

Grande Fabrique de Pâtes Alimentaires, Boulangerie. G. B. FRANCO, 13, rue Sidi-bou-Mendil, Tunis. — Téléph. 450.

Hôtel de la Plage, Hammamet (pension de famille), installé avec tout le confortable moderne. Pension depuis 6 francs par jour.

Maisons boches ou embochées

Lampes Sirius. — Comment se peut-il que l'on fasse, encore maintenant, pour cette lampe, qui s'est précédemment appelée « Sirius Kolloïd », des annonces avec la mention, en caractères très apparents : « Fabrication française », alors que les Usines Pintsch, 97, rue Molière à Ivry-sur-Seine, qui la fabriquent et dont le nom figure sur ces annonces, ont été séquestrées, comme emprise allemande, depuis le 12 décembre 1914, avec M. Raynaud, syndic, pour séquestrer un syndicat dont nous avons déjà eu occasion de nous occuper.

Le Kaol, pour nettoyer les métaux.
Le Ruberoid, pour toitures.

Miele, bijouterie-argenterie.
Lampes Osram, Sirius.
Lumière Lux.

Odol, dentifrice de Dresde.
Pompe centrifuge Weise & Mousky, de Halle-sur-Saale.

Terrot, Automobiles et Cycles de Dijon.

Produits Bayer, pharmacie, comprimés d'aspirine et autres.

La « Typograph », machine à composer.

Suchard, à Loerrach (grand-duc de Bade) et Neuchâtel.

Compteurs électriques Aron.
Filtres Berkefeld (Compagnie Française des).

Imprimerie Spéciale de la « Petite Tunisie Socialiste »

Chaux Hydraulique & Ciment
PAUL POTIN
Dépôt : rue de Turquie (Port)
Bureau : 22, rue Es-Sadikia
Téléph. : Tunis n° 197, Potinville n° 2 (réseau d'Hammam-Lit)

RESTAURANT DU JAPON
C. FIORINI & C. FALORNI, propriétaires
7, RUE AMILCAR, 7 — TUNIS
Service à la Carte. — Repas sur commande. — Vraie Cuisine italienne. — Spécialité de Ravioli et Cassate. — VINS Fins de la Maison ROUFF de Naples. — Vins de Piémont et Vins de Chianti.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS
Société anonyme au capital de 200 millions, entièrement versés
Agence de Tunisie : Tunis, Bizerte, Sfax, Sousse
Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédits, ordres de Bourse, garde de titres, souscriptions, opérations diverses sur titres, lettres de crédit circulaires et mandats de voyage payables dans le
Dépôts à vue : 2 o/o
Dépôts à échéance fixe (de 2 à 3 ans) : 3 o/o
Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs bijoux, titres de propriétés.
Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie.
Location de compartiments à partir de 5 francs par mois

BANQUE DE TUNISIE
Société anonyme au capital de 8.000.000 de francs
Siège Social à Tunis, 3, rue Es-Sadikia
Succursale à BIZERTE, SOUSSE et SFAX
Emission de chèques et de lettres de crédits — Change de Monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie
Société Anonyme - Capital 75 millions
SUCCURSALE DE TUNIS : Avenue de France
Agences à SOUSSE et à BIZERTE
PRÊTS hypothécaires en participation avec le Crédit Foncier de France amortissables de 10 à 30 ans.
Opérations de banque, Escomptes, Recouvrements.
Ordres de bourse. Avances sur titres et sur marchandises. Garde de titres. Paiement de coupons. Paiements télégraphiques. Chèques et lettres de crédits sur tous pays. Location de coffres-forts. Changes de monnaies étrangères. Dépôts de fonds à échéances fixes. Un an à 4 ans 3 o/o.
Dépôts à vue. Comptes chèques avec intérêts.

L'huile qui graisse le plus
VACUUM MOBIL OIL
Marque "GARGOYLE"
Maison A. MODIGLIANI
Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie :
5, Rue Saint-Charles = TUNIS
Télégr. Import-Tunis Téléphone : 0.74

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France
Société anonyme fondée en 1874 au capital : 500.000.000
Siège Social à PARIS : 54 et 56, rue de Provence
Agences en Tunisie : TUNIS-SOUSSE-SFAX
Principales Opérations
Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts — Escomptes et encaissements d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — Délivrances de chèques sur tous pays — Opérations de Bourse — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Encaissements et Escompte de coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie.
Correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger.

Vins, Eaux-de-vie du Domaine de Potinville
F. BERNET
TUNIS — Rue de Russie — TUNIS
Liqueurs de Marques
Eaux Minérales, etc.
LIVRAISON A DOMICILE

CIE DE NAVIGATION MIXTE
Cie Touache - Paquebots-poste Français
cel Servir régulier hebdomadaire entre Marseille-Tunis-Sousse-Sfax
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 8, rue d'Alger.
Les Agents principaux : PÉDELUPÉ Frères.

Cie Générale Transatlantique
Services Maritimes de la Méditerranée
AGENCE DE TUNIS
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia

GRANDE DISTILLERIE TUNISIENNE
G. & E. LICARI
USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS
Liqueurs de premier choix — Vins en gros
Spécialité d'Amer et de Fernet LICARI
Récompenses à plusieurs expositions et concours, Médaille d'Or Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900.

SYPHILIS
QUÉRISSON DÉFINITIVE
SANS RECOURS À LA CHIRURGIE
sans recourir à la chirurgie
par les COMPRIMÉS de GIBERT
606 absorbable sans piqûre
Traitement facile et discret même en voyage
La boîte de 40 comprimés 7 fr. 50 franco contre mandat.
(Nous n'exigeons pas contre remboursement)
Pharmacie GIBERT, 19, rue d'Aubagne, Marseille.
Dépôt à TUNIS : Pharmacie SUCH, 3, avenue de Paris

Espigadoras-liouses - Râteaux - Faucheuses
Mac Cormick
Machines de Récolte OSBORNE
disponibles à Tunis
Maison R. WALLUT & Cie
(R. WALLUT ET G. HOFMANN, associés) — Tunis

RAYMOND VALENSI
INGÉNIEUR-ARCHITECTE
22, rue de Russie — TUNIS
Immeubles de rentes
Constructions industrielles et rurales
Arrosage — Distribution d'eau
PLANS A FORFAIT — AFFAIRES — PROJET

Pharmacie BLOCH
14, avenue de France, et rue Al-Djara, 2
Léon Bloch Fils
Pharmacien de 1^{re} classe
de l'Université de Montpellier
Lauréat de l'Ecole Supér. d'Alger
Spécialités françaises et étrangères. — Optique médicale. Oxygène, sérums, préparations et pansements stérilisés. Service spécial d'expédition immédiate. — Conditions avantageuses pour Sociétés, Exploitations minières, agricoles, industrielles.
Téléphone 553

VÊTEMENTS
J. BELL
5, Rue d'Italie, TUNIS